

Conseil d'école du 27 mars 2017
Ecole Saint Exupéry - CHAURAY

Les membres du conseil d'école :

Absente excusée : Mme BOULINEAU, Inspectrice de l'Education Nationale

M. MATHIEU, délégué départemental de l'Education Nationale

Les enseignants :

Présents-tes :

M. RUAULT, Directeur de l'école et président de séance,
M. GENDRON, Mme LAUCOIN, Mme JUMEAUX, Mme CAILBAULT, M. HOUITTE, M.
BIRAUD, Mme HUORT, Mme MENAY, Mme ARRIVE, Mme MILLET, Mme ADAM, M.
MAILLET, Mme GUILLON.

Absents-tes excusés -es :

M. DECROIX, M. BONNEAU, Mme BELLENGER, Mme LALANDE, Mme TEXEREAU.

Les parents élus-es aux élections du 7 octobre 2016 :

Mme MACE, Mme FELIX, Mme BRELIAUD, Mme FOIREAU, Mme BROSSEAU, Mme
LUDWIG, M. MONTEIL, Mme GUILLEMET, Mme THIBAUDEAU, Mme PISSY, Mme
VIDONI, M. KHAN, Mme DIRAND-MUSSET.

L'équipe municipale :

Mme MUSELLEC, adjointe aux affaires scolaires,
M. PRINTEMPS, Directeur des affaires scolaires et Responsable du restaurant scolaire,
M. BONNENFANT, Responsable du service des sports.

Absent excusé : M. BROSSARD, Maire de CHAURAY

Ordre du jour :

- Point sur les effectifs et prévisions pour la rentrée 2017,
- Projet Particulier de Mise en Sécurité,
- Eco-école : actions en cours,
- Climat scolaire,
- Présentation du Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels,
- Rythme scolaires,
- Travaux : bilan et projets.

Questions diverses du comité des parents :

- Est-il possible, pour les enfants qui font leur devoirs à la garderie, de disposer d'une salle au calme ?
- Est-ce que les dates des sorties scolaires peuvent être communiquées plus tôt aux parents ? Cela permettrait aux parents qui travaillent de pouvoir s'organiser pour accompagner les enfants. Le planning des sorties pourrait peut-être être mis à disposition sur le site de l'école.

- Pour les enfants malades ou qui oublient leur cahier de texte, est-il possible de noter les devoirs sur le site de l'école ? Ou d'avoir un cahier/document facilement accessible ?
- Le plan vigipirate est en vigueur. Les places de parking devant l'école primaire le long de la haie sont condamnées. Cela génère des problèmes de stationnement et un remplissage du parking de la maternelle et du gymnase. Devant l'école Jacques PREVERT, toutes les places devant le grillage de l'école sont accessibles. Il n'y a qu'une barrière devant le portail. Pourquoi cette différence qui pose souci sur Saint Exupéry ?

Point sur les effectifs pour la rentrée 2017 :

76 élèves de CM2 vont quitter l'école pour une arrivée prévue de 56 CP. Les effectifs vont passer de 358 à 334 élèves. Les élèves d'ULIS ne sont pas comptés dans l'effectif total de l'école. Cela représente une baisse sensible avec en moyenne 1 à 2 élèves en moins par classe.

Projet Particulier de Mise en Sécurité :

Un exercice alerte-évacuation va avoir lieu avant les vacances de printemps. Signal = corne de chasse. Evacuation dans le quartier : parking de la salle des fêtes, jardin du centre des Arandelles...

PPMS provisoire ; étude en mairie d'un système d'alerte par une entreprise spécialisée. Signaux lumineux ? Médillons d'alerte pour les enseignants ? A réfléchir.

Un exercice évacuation incendie va avoir lieu très prochainement.

Eco-école :

2^{ème} comité de suivi. Des classes ont travaillé sur l'alimentation, l'hygiène corporelle, le climat scolaire. Une classe demande l'installation de panneaux pour davantage respecter les plantes, les animaux et pour avoir plus de poubelles en ville.

Un rappel a été fait sur l'utilisation des toilettes (propreté). Il manque souvent du savon. Les sèche-mains ne fonctionnent pas bien.

Les CM2 ont proposé une enquête sur l'utilisation des écrans et sur le sommeil.

198 enquêtes sur les écrans sont exploitables, 226 sur le sommeil.

Pour une classe de CM2, les élèves sont en moyenne 2h30 par jour sur un écran. C'est beaucoup. On pourrait essayer de faire une journée sans écran. Dans une école, le défi de faire 10 jours sans écran a été relevé !

L'APE a pris contact avec Laetitia CHARDAVOINE pour animer une réunion d'informations sur les écrans envers les familles. Il n'y a pas encore eu de retour.

Laurent METAYER, animateur TICE, est intervenu dans les classes de CM pour sensibiliser les élèves sur les dangers d'internet.

Présentation du Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels

C'est un document obligatoire (décret de novembre 2001) dans toutes les entreprises publiques ou privées. Il concerne les personnels de l'école. Il permet d'élaborer une démarche globale de prévention. Une application sur l'Intranet permet de compléter ce document qui est en deux parties : les risques dépendant des lieux (les réponses sont apportées par la Mairie) et les risques psycho-sociaux (les réponses sont apportées par l'administration).

Les risques importants dépendant des lieux : fils et câbles non protégés en salle TICE, émanation des produits d'entretien, préau sonore, classes exposées au soleil avec des températures élevées, 4 portes sans système anti pince-doigts, amiante dans les linos ?

Les risques psycho-sociaux ont été transmis à la Direction Académique et au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (gestion de crises, stress, effectifs élevés...)

Un collègue a pu se former aux gestes aux premiers secours. Des formations sur la gestion des conflits ou la gestion du stress ont été proposées.

Les rythmes scolaires

Alignement des horaires des CE2 sur ceux des CP et des CE1. Depuis les nouveaux programmes, ces trois niveaux appartiennent au même cycle.

Après discussion, le nouveau cycle 2 aura ses journées longues les mardis et vendredis. Le cycle 3 aura ses journées longues les lundis et jeudis. Un courrier est envoyé au Directeur Académique pour avoir son accord.

Questions diverses du comité des parents :

- Est-il possible, pour les enfants qui font leur devoirs à la garderie, de disposer d'une salle au calme ?

Une salle dans le fond de la garderie a déjà été mise à disposition des élèves qui souhaitent faire leurs devoirs. La délocalisation dans une autre salle de l'école a déjà été pratiquée. Elle nécessite de déplacer une personne pour la surveillance. Peu d'élèves faisaient réellement leurs devoirs.

- Est-ce que les dates des sorties scolaires peuvent être communiquées plus tôt aux parents ? Cela permettrait aux parents qui travaillent de pouvoir s'organiser pour accompagner les enfants. Le planning des sorties pourrait peut-être être mis à disposition sur le site de l'école.

Il est possible de réactualiser l'agenda du site de l'école. Quand un parent propose d'encadrer une sortie, il est préférable d'attendre le retour de l'enseignant-te avant de poser un jour de congé. Les places dans les bus sont limitées. Il y a parfois trop de propositions de parents pour certaines sorties et, au contraire, trop peu pour d'autres, notamment pour les cycles piscines dans certaines classes.

Les enseignants ont rédigé une charte des parents accompagnateurs pour expliquer ce qu'ils attendent lors des sorties. Etre parent accompagnateur, c'est aider à encadrer tout le groupe et non simplement son enfant.

- Pour les enfants malades ou qui oublient leur cahier de texte, est-il possible de noter les devoirs sur le site de l'école ? Ou d'avoir un cahier/document facilement accessible ?

Si les devoirs ne sont pas faits pour une fois, il n'y a pas beaucoup d'impact. Généralement, les parents s'arrangent entre eux quand leur enfant est malade. M. RUAULT envoie parfois les leçons par mail si on lui demande.

- Le plan vigipirate est en vigueur. Les places de parking devant l'école primaire le long de la haie sont condamnées. Cela génère des problèmes de stationnement et un remplissage du parking de la maternelle et du gymnase. Devant l'école Jacques PREVERT, toutes les places devant le grillage de l'école sont accessibles. Il n'y a qu'une barrière devant le portail. Pourquoi cette différence qui pose souci sur Saint Exupéry ?

Le plan vigipirate préconise d'éviter un regroupement important de véhicules ou de personnes devant les écoles. Il n'existe pas la même problématique entre les deux écoles où les places de parking sont éloignées de 15 m à Chaban contre 8 m à Saint Exupéry. Il n'est donc pas possible d'enlever les barrières.

Une réflexion est engagée avec la commission scolaire pour la réfection des parkings de l'élémentaire et de la maternelle.

Travaux : bilan et projets :

Un préau va être installé dans la petite cour.

Il y a aussi des tables et des bancs prévus.

Pendant la tempête, il y a eu des avaries au niveau des stores de certaines classes.

La réfection d'une classe est prévue (celle de M. DECROIX).

Une partie de la toiture sera refaite.

Le placard commandé pour la grande salle du cycle 2 va être installé sous peu.

L'ensemble représente 52 000 € pour l'année.

2 nouveaux vidéo-projecteurs seront installés. Le changement du mobilier de la classe des CP/CE1 est reporté.

Une subvention de l'Education Nationale et du conseil départemental pourrait aider à acheter des tablettes Samsung galaxy A pour les 3 écoles. Le coût de cet équipement est estimé à 20 000€ euros. La subvention pourrait couvrir 50 % de cette dépense. Laurent METAYER aide à la constitution du dossier.

Le prochain conseil d'école, dernier de notre Directeur, aura lieu le 20 juin à 18h.

Séance levée à 19h45.

Secrétaire de séance : Mme Laucoin

Le Directeur : A.Ruault